

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 45 (1953)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Expérience et Théorie. — Sous ce titre, M^e Jacques Secrétan, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et conseiller juridique du B.I.T., désigné à la fin de l'année dernière comme directeur de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques à Berne, a publié un intéressant essai sur la formation des cadres dans l'administration, l'industrie et le commerce. L'auteur n'a pas la prétention de présenter un programme valable pour chaque pays, quel que soit son degré de civilisation, mais il émet en conclusion quelques idées d'une application générale dont nous retiendrons surtout les deux dernières: L'éducation théorique constante de ceux à qui socialement et professionnellement, seule la connaissance commune est ouverte, afin de les associer à l'œuvre d'ensemble, comme le voulait Jaurès; l'éducation pratique de ceux qui ont eu accès à la connaissance par la voie de la théorie.

L'Assurance obligatoire contre les Accidents. — Dans le recueil des travaux publiés par la Faculté de droit de Genève à l'occasion de l'assemblée de la Société suisse des juristes à Genève, du 4 au 6 octobre 1952, a paru une intéressante étude de notre ami le professeur Alexandre Berenstein sur «L'extension de l'assurance obligatoire contre les accidents». Un chapitre de cette étude est consacré à la loi sur l'agriculture, un deuxième au projet de loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat, le commerce, le transport et les branches économiques similaires qui a été publié en décembre 1950 par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Cet exposé du professeur Berenstein a paru dans un tirage à part édité par l'Imprimerie du *Journal de Genève*. Les syndicalistes qui ont à s'occuper de l'assurance obligatoire contre les accidents auront intérêt à se procurer cette brochure.

Limitation de la Durée de Travail. — Aux Editions Paul Haupt, à Berne, a paru en 1952 et en langue allemande une étude patronnée par la «Bernener rechts- und wirtschaftswissenschaftliche Abhandlung», intitulée: «Die Beschränkung der Arbeitszeit durch kantonale Gesetzgebung und durch das erste eidgenössische Fabrikgesetz von 1877». («La limitation de la durée du travail par la législation cantonale et la première loi fédérale sur le travail dans les fabriques de 1877».)

L'auteur, Victor Schiwoff, présente le panorama des prescriptions cantonales jusqu'à la première loi fédérale sur les fabriques, évoque les différentes étapes qui conduisirent à la réglementation de la loi fédérale sur les fabriques de 1877, sans oublier de parler aussi de la campagne qui précéda la votation fédérale dont il présente et commente les résultats, citant même des extraits de presse que certains journaux préféreraient sans doute voir oubliés aujourd'hui. Enfin, l'auteur souligne l'importance de ce premier monument législatif en voie de revision aujourd'hui.

Hommage à Henri Wegmann. M. A. Lienhard, ancien adjoint à l'inspection fédérale des fabriques, à l'occasion du 75^e anniversaire de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, rend hommage à l'historiographe de l'inspection fédérale des fabriques qui, en 1934, écrivit en effet, «Die fünfzigjährige Geschichte der Fabrikinspektion in der Schweiz», brochure dans laquelle il évoque les activités des inspecteurs fédéraux des fabriques durant le premier demi-siècle de leur activité.

Né le 7 juillet 1860, Henri Wegmann fut adjoint à l'Inspectorat fédéral des fabriques de 1886 à 1902, sous la direction du grand Fridolin Schuler, auquel il succéda en qualité d'inspecteur de 1902 à 1932. Son activité féconde en faveur d'une protection efficace des travailleurs par une application sérieuse de la loi s'étend donc sur une longue et difficile période de 46 années.

Il valait donc la peine de rendre hommage à un des pionniers de l'inspection fédérale du travail en Suisse.